



Section
Ile de France



Nouveautés dans le droit européen des déchets et compétitivité

18 Octobre 2018 – Espace Champerey – Paris

Paquet économie circulaire, révisions des BREFs traitements de déchets et incinération, benchmark des transpositions du droit des déchets dangereux dans les divers Etats membres : l'actualité est riche en 2018 pour le droit européen des déchets et de leur environnement industriel.

Ce colloque a pour premier objectif de présenter les principaux changements, non seulement pour les industriels, mais aussi pour le reste de la collectivité. Quelles conséquences pour la compétitivité des divers acteurs économiques ? Quel bilan pour l'intérêt général : citoyens, Etats membres, Union européenne ?

La journée abordera aussi la façon dont évolue le droit européen des déchets et de leur environnement industriel. Qui propose un changement ? Qui s'implique dans l'élaboration de ce droit ? Et si la compétitivité des Etats Membres était proportionnelle à leur engagement européen ?

9h00 – 9h30	Accueil
9h30 – 9h45	Introduction de la journée : Positionnement des enjeux

MATIN

Qui s'implique dans la construction du droit européen du déchet ? Que peut-on améliorer ? Comment façonner l'avenir ?

9h45 - 10h15	Le point de vue de la Commission européenne : Chris Allen , directeur adjoint de l'unité C4 de la DG Envi, Commission européenne
10h15 – 10h45	Le point de vue du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : Céline Fanguet , chargée de mission coordination des BREFs au MTES
10h45 – 11h00	Pause
11h00 – 11h40	Le cas des BREFs traitements de déchet et incinération révisés : Serge Roudier , chef du Bureau européen IPPC, Commission européenne
11h40 – 12h15	Le point de vue d'une agence internationale de relations publiques : Karen Massin , Directrice Générale de Burson-Marsteller
12h15 – 12h30	Questions du public

APRES-MIDI

Qui bénéficie du droit européen du déchet ? Quelles pistes de progrès ?

14h00 – 14h30	Le point de vue de l'Etat français : Philippe Merle ou Vincent Coissard MTES (à préciser)
14h30 – 15h00	Nouveautés du Paquet Economie Circulaire : Patrice Liogier , secrétaire général du Sniim et Nicolas Humez , directeur des relations institutionnelles de Sarp Industries
15h00 – 15h30	Le point de vue d'un industriel : Nicolas de Warren , directeur des relations institutionnelles du groupe Arkema
15h30 – 16h00	Le point de vue d'une ONG : Stéphane Arditi – Bureau européen de l'environnement
16h00 – 16h30	Conclusion

Colloque éligible à la formation continue des avocats